



Nuisances sonores d'impacts et locations courte durée

Par **boogieray**, le **06/07/2016** à **19:06**

Bonjour,

Je viens d'acquérir un appartement sur Paris.

J'ai des problèmes de nuisances sonores liées a des impacts sur un parquet non insonorisé.
C'est un vieil immeuble.

J'entends tout les sons de la vie quotidienne,et même les personnes se retourner dans leur lit!

Depuis peu je constate des allez-venus incessants et du ménage régulièrement dus au locations courtes durées.

Le propriétaire est au États-Unis et n'envisage pas de faire de travaux sérieux d'insonorisation.

Comment le convaincre de faire des travaux et a t il le droit de louer sons apparemment pour de courtes durées tout au long de l'année?

Merci de vos conseils et réponses.

Par **morobar**, le **06/07/2016** à **19:18**

Bonsoir,

[citation]Comment le convaincre de faire des travaux [/citation]

Menaces de poursuite compte tenu d'un trouble anormal de voisinage (nuisances sonores)

[citation]a t il le droit de louer sons apparemment pour de courtes durées tout au long de l'année?

[/citation]

Vraisemblablement non.

En effet il faut demander l'(autorisation à la Mairie de Paris.

Les français s'en moquent jusqu'à la condamnation, alors un américain....qui ignore que Airxxx a été condamné à New-York pour des raisons silmilaires.

Par **boogieray**, le **08/07/2016** à **15:05**

Merci pour votre réponse.

Cordialement

Par **popol57**, le **16/07/2016** à **09:57**

Bonjour,

tout est là :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006190341&cidTexte=LEGIT>

ou là :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612>